



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



agence nationale
de la cohésion
des territoires

FRANCE 
RURALITÉS



Villages d'avenir

1^{RE} VAGUE – LAURÉATS 2024

DOSSIER DE PRESSE - 21 DÉCEMBRE 2023



EMERMA MMSO



P.3 **ÉDITO**



P.4 **VILLAGES D'AVENIR**

Un appui de proximité en ingénierie
pour accompagner les collectivités
rurales dans leurs projets



P.6 **CARTE NATIONALE DES
COMMUNES LAURÉATES**



P.7 **THÈMES D'APPUI SOLLICITÉS**



P.8 **QUELQUES EXEMPLES
DE PROJET**



P.10 **LISTE DES COMMUNES
LAURÉATES**

Par région et par département



P.34 **CARTES**

Par département



Dominique Faure
Ministre déléguée chargée
des Collectivités territoriales
et de la Ruralité

Il y a six mois, dans la Vienne, la Première ministre annonçait le lancement du plan France ruralités, une nouvelle ambition pour les ruralités françaises, par laquelle l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) s'engageait au déploiement d'un programme d'ingénierie baptisé « Villages d'avenir » et destiné aux petites communes rurales de moins de 3 500 habitants.

Seuls ou à plusieurs, des milliers de maires de France métropolitaine et des territoires ultramarins se sont manifestés pour participer à ce programme d'accompagnement de la revitalisation de leurs communes en matière de logement, transport, culture, patrimoine, santé, etc. Je voudrais saluer leur dynamisme et leur envie de faire, au service de leurs concitoyens.

Pour les accompagner dans ces transformations, j'ai obtenu le recrutement de 120 chefs de projet, en poste à partir du 1^{er} janvier 2024, qui seront au quotidien leurs interlocuteurs, avec une volonté d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation de projets structurants pour ces communes : rénovation et remise sur le marché de logement vacant ou d'une friche, déploiement de solutions de mobilité du dernier kilomètre, rénovation d'une église ou d'un lavoir, organisation d'un festival local, etc.

Parce que les « Villages d'avenir » s'inventent dès aujourd'hui, je suis heureuse d'en annoncer la première vague avec près de 2 500 communes labellisées.

Sous 12 à 18 mois, en fonction de l'avancement des chantiers, le Gouvernement pourra la compléter d'une seconde vague, afin d'inscrire dans le temps son soutien aux ruralités et à leurs transformations sur le terrain.

En un mot : « bravo » aux acteurs de la ruralité, « bravo » aux maires entrepreneurs qui portent cette transformation de leurs territoires et « bravo » à celles et ceux qui montrent, au quotidien, que la ruralité est une chance pour la France!



Villages d'avenir



Un appui de proximité en ingénierie pour accompagner les collectivités rurales dans leurs projets

Annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 dans le cadre du **plan France Ruralités**, Villages d'avenir vise à accompagner des **communes rurales de moins de 3500 habitants** dans la réalisation de leurs projets de développement. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Villages d'avenir vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires porté par les programmes Action cœur de ville, Petites Villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes, l'ingénierie sur mesure et le dispositif des volontaires territoriaux en administration.

Villages d'avenir vise à faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs.

2 458

**communes labellisées
Villages d'avenir**

Suite à un appel à candidatures pour une première vague de communes labellisées, les préfets, en lien avec les collectivités locales, ont identifié les communes à accompagner.

Elles bénéficieront d'un appui dans le cadre du programme à partir de janvier 2024 pour une durée de 12 à 18 mois.

27 communes

**lauréates par département
en moyenne**

889 habitants :

**taille moyenne des
communes accompagnées**

2,2 millions d'habitants

**vivant dans une commune
lauréate Village d'Avenir**



120 chefs de projet pour accompagner les collectivités

120 chefs de projet (dont 20 financés par le Cerema) seront recrutés à partir de janvier 2024, soit 1 à 2 par département, et placés au plus près des équipes d'accompagnement en préfecture, sous-préfecture et DDT, afin d'épauler les communes dans leurs projets.

Les communes lauréates de Villages d'avenir disposeront ainsi d'un interlocuteur identifié en appui pour faire avancer leurs projets auprès de l'ensemble des services de l'État.

Ces chefs de projet pourront vous aider dans la mobilisation de différents dispositifs et ressources permettant de faciliter le franchissement des différentes étapes de définition et de réalisation des projets :

- lancement d'un **diagnostic territorial** si nécessaire,
- mobilisation d'**appuis en ingénierie locale** ou via la mobilisation de prestations, afin de s'appuyer sur l'offre existante sur le territoire,
- **recherche de financements** publics et privés (identification des dispositifs mobilisables, au niveau de l'Europe, de l'État et des partenaires territoriaux, régions, départements, etc., accompagnement dans les échanges avec les partenaires privés, aide au montage de dossiers si besoin),
- vigilance et appui vis-à-vis de la **conformité du projet** aux règles administratives (environnement, urbanisme, sécurité...),
- prise de contact avec les **interlocuteurs adaptés** des services de l'État mais aussi des autres financeurs et organismes adaptés au projet,
- aide au **repérage de projets similaires** pour faciliter les retours d'expériences ou sources d'inspiration,
- information sur de **nouveaux dispositifs** pouvant intéresser la commune,

...



Villages d'avenir est un label qui valorisera les communes lauréates et en facilitera la reconnaissance comme commune dynamique et en transformation.

PROJETS DES COMMUNES LAURÉATES

Villages d'Avenir vise à accompagner **tout type de projet structurant répondant aux besoins quotidiens des habitants ou à amener une dynamique nouvelle dans la commune**: projet de service nouveau et de proximité, réhabilitation/valorisation de bâtiment structurant, réaménagement de centre bourg ou d'une place de village, projet culturel et touristique, nouvelle vision globale de la sécurité routière au sein du village, développement d'un commerce ou point multi-services, ...

PROCHAINE ÉTAPE

DIAGNOSTIC DES PROJETS POUR CONSTRUIRE L'ACCOMPAGNEMENT À MOBILISER

Suite à l'annonce des lauréats, les chefs de projet prendront l'attache des maires afin de définir avec eux une feuille de route locale (nombre de projets accompagnés, rétroplanning de travail) et identifier les étapes suivantes en termes d'accompagnement (finition du projet, mise en conformité avec les réglementations, accompagnement au tour de table financier, identification de la maîtrise d'ouvrage et procédure de sélection d'une maîtrise d'œuvre).

L'accompagnement mobilisé visera à inscrire le déploiement du projet dans le respect du développement durable.



Carte nationale

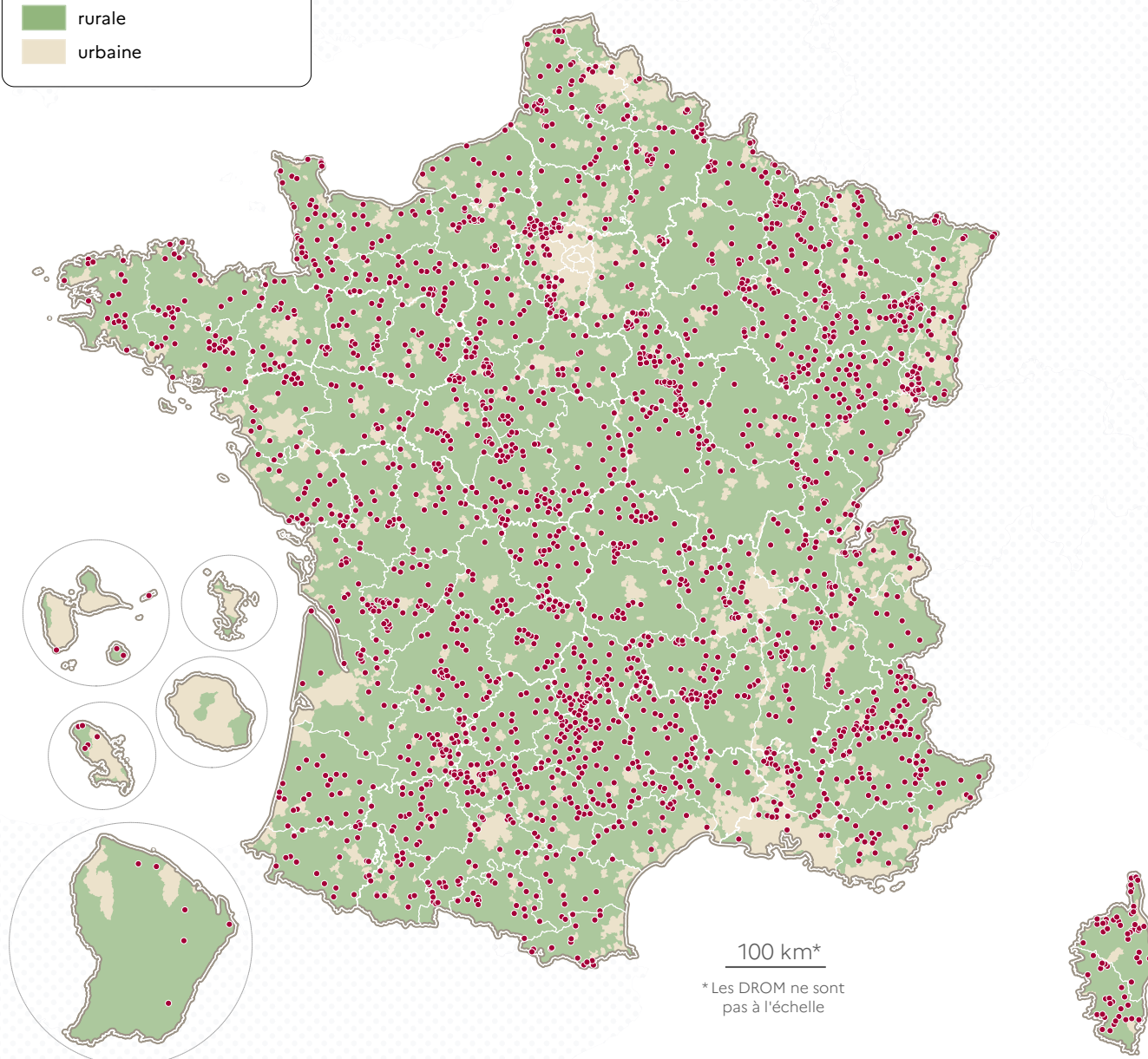
2 458 communes labellisées
Villages d'avenir

À date du 02 janvier 2024

- lauréat Villages d'avenir

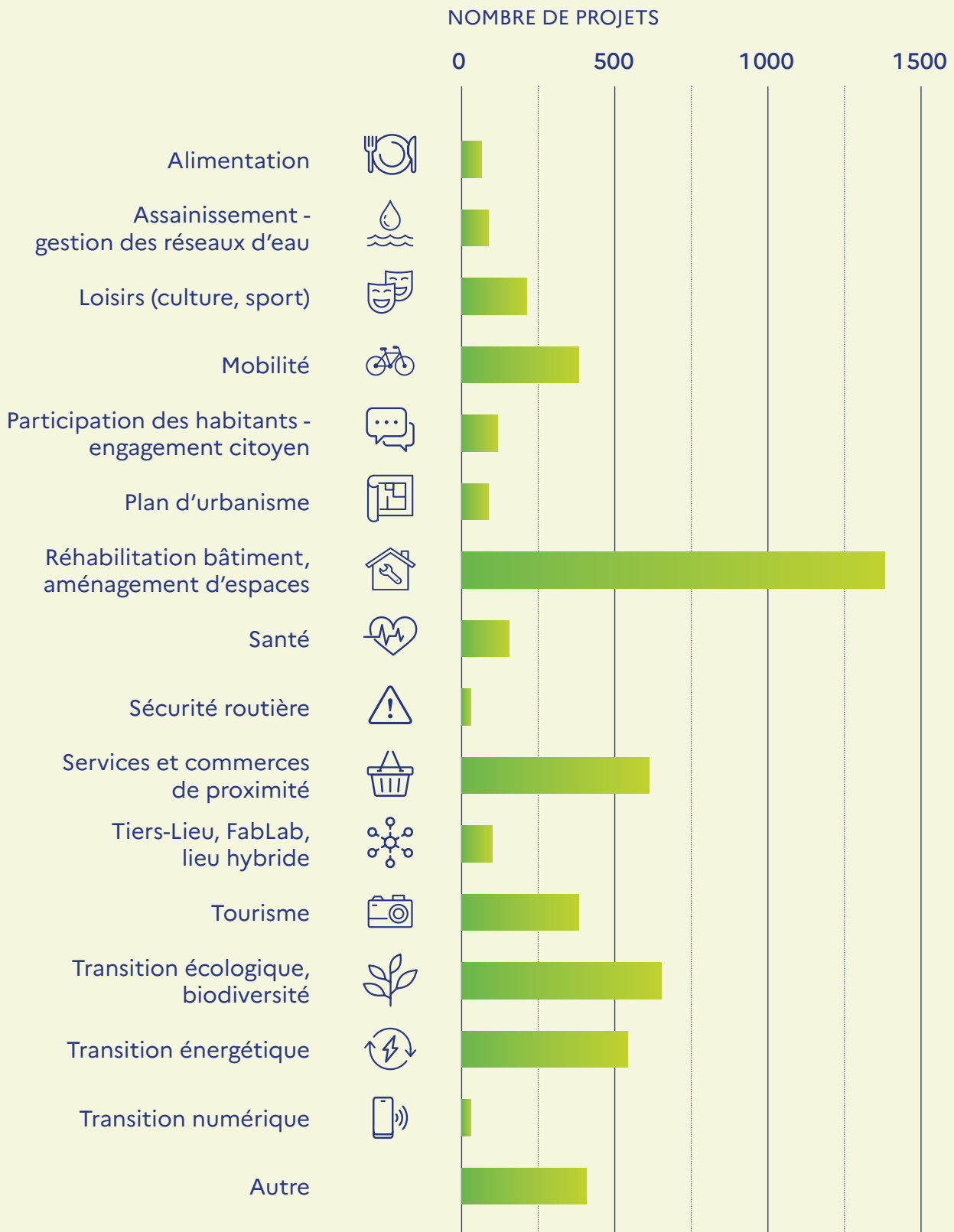
Répartition des communes selon la grille de densité

- rurale
- urbaine



THÈMES D'APPUI SOLLICITÉS

Une grande diversité de projets et de demandes d'accompagnement



Quelques exemples de projets

Réhabilitation de bâtiments



Une commune dispose d'un **bâtiment communal historique qu'elle souhaite réhabiliter et transformer en tiers-lieu** (café associatif, jardin potager partagé, point d'information et d'accueil des randonneurs du GR). La commune a besoin d'appui pour mieux concrétiser l'utilisation potentielle du lieu, penser sa gestion, travailler avec les habitants, obtenir le permis de construire (alors qu'elle a un patrimoine classé proche), conduire les travaux.



Le bar de la commune a fermé il y a un an. La commune a récupéré la licence IV et les locaux et souhaite **rouvrir un commerce multiservices et un café**. Elle a besoin d'un appui pour trouver des financements pour la rénovation du bâtiment, trouver la personne adaptée pour gérer le lieu, identifier la forme juridique de relation avec le gérant du lieu et de la mise à disposition du bâtiment.

Services et commerces de proximité



Mobilité



Une commune souhaite **aménager des liaisons douces et piétonnes** sur son territoire notamment pour sécuriser le trajet des enfants allant à l'école. Elle a besoin de valider le parcours avec la DDT et les collectivités territoriales concernées et d'obtenir des financements.

Loisirs



Une commune a obtenu des financements dans le cadre des JOP 2024 pour **créer un terrain de sports multi activités** et a besoin d'appui pour lancer les marchés de réalisation des travaux (écriture du cahier des charges) et organiser la gestion de l'utilisation du terrain.



Une commune souhaite **mettre en place des éléments de sécurité routière** dans sa commune pour répondre aux inquiétudes de la population vis-à-vis d'une traversée trop rapide du village, des zones dangereuses et insécurisées. La commune a besoin d'un appui pour la concertation avec la population, la réalisation d'un diagnostic des zones réelles de dangerosité et réaliser les travaux.

Sécurité routière



Tourisme et transition écologique



Une commune a un projet de **valorisation touristique d'étangs** tout en préservant leur biodiversité. Elle souhaite préciser le projet, renforcer l'accessibilité des lieux, prévoir des aménagements divers (jeux pour enfants, buvette,...) tout en respectant et valorisant la biodiversité des lieux.





LISTE DES COMMUNES LAURÉATES

PAR RÉGION ET
PAR DÉPARTEMENT



Bretagne

Côtes-d'Armor (22)
Bon Repos sur Blavet
Cavan
Corlay
Évran
Glomel
Gouarec
La Méaugon
La Roche-Jaudy
Le Mené
Lescouët-Gouarec
Mellionec
Paule
Penvénan
Plélan-le-Petit
Plélauff
Plélo
Plénée-Jugon
Pleubian
Ploudihen-sur-Rance
Plouasne
Plouguernével
Pontrieux
Finistère (29)
Arzano
Brasparts
Coray
Edern
Guissény
Henvic
Kernilis
Kernouës
Landrévarzec
Landudal

Langolen
Laz
Lopérec
Névez
Ploumoguier
Plounéour-Ménez
Saint-Ségal
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner
Telgruc-sur-Mer
Tourch
Ille-et-Vilaine (35)
Amanlis
Baguer-Pican
Bais
Dingé
Ercé-près-Liffré
Gahard
Guipel
Hédé-Bazouges
La Chapelle-Bouëxic
La Dominelais
La Noë-Blanche
Langon
Les Brulais
Mouzé
Roz-Landrieux
Sainte-Anne-sur-Vilaine
Saint-Ganton
Saint-Georges-de-Reintembault
Saint-Malo-de-Phily
Saint-Sulpice-des-Landes
Saint-Symphorien
Tresbœuf

Morbihan (56)
Arzal
Bréhan
Calan
Caro
Cléguer
Cruguel
Forges de Lanouée
Guégon
Guéhenno
Guillac
Helléan
Inguinél
Lantillac
Locmalo
Loyat
Monterblanc
Montertelot
Plouharnel
Pluherlin
Quistinic
Rieux
Saint-Servant
Silfiac
Taupont
Val d'Oust

Pays de la Loire

Loire-Atlantique (44)	Bierné-les-Villages	Souigné-sous-Ballon
Chauvé	Blandouet-Saint Jean	Thorigné-sur-Dué
Corcoué-sur-Logne	Chailland	Tresson
Couffé	Cuillé	Volnay
Issé	Entrammes	Vendée (85)
Jans	Forcé	Angles
La Chapelle-Heulin	Javron-les-Chapelles	Auchay-sur-Vendée
La Chapelle-Launay	La Baconnière	Bois-de-Céné
La Grigonnais	Landivy	Bouillé-Courdault
Louisfert	Laubrières	Chaillé-les-Marais
Lusanger	Le Bourgneuf-la-Forêt	Chavagnes-les-Redoux
Moisdon-la-Rivière	Le Ham	Fougeré
Prinquiau	Le Horps	Grues
Remouillé	Méral	La Meilleraie-Tillay
Saint-Aubin-des-Châteaux	Parné-sur-Roc	La Tranche-sur-Mer
Saint-Mars-de-Coutais	Pontmain	Le Tablier
Saint-Viaud	Ruillé-Froid-Fonds	L'Hermenault
Saint-Vincent-des-Landes	Saint-Denis-d'Anjou	Maillezaïs
Touvois	Saint-Ellier-du-Maine	Mouchamps
Vue	Sainte-Suzanne-et-Chammes	Palluau
Maine-et-Loire (49)	Saint-Georges-Buttavent	Rives-d'Autise
Cernusson	Saint-Pierre-sur-Erve	Saint-Christophe-du-Ligneron
Chazé-sur-Argos	Saint-Poix	Saint-Denis-du-Payré
Courléon	Saulges	Sainte-Hermine
Dénezé-sous-Doué	Thorigné-en-Charnie	Saint-Jean-de-Beugné
Écuillé	Villiers-Charlemagne	Saint-Martin-de-Fraigneau
La Ménitrie	Vimartin-sur-Orthe	Saint-Martin-des-Noyers
Le Puy-Notre-Dame	Sarthe (72)	Saint-Mesmin
Loiré	Bazouges Cré sur Loir	Saint-Michel-en-l'Herm
Louresse-Rochemenier	Cérans-Foulletourte	Saint-Sigismond
Maulévrier	Coulans-sur-Gée	Thorigny
Neuillé	Crosnières	Tiffauges
Rochefort-sur-Loire	Dollon	Triaize
Saint-Lambert-la-Potherie	Étival-lès-le-Mans	
Thorigné-d'Anjou	La Chapelle-d'Aligné	
Tuffalun	La Guierche	
Vareennes-sur-Loire	Le Breil-sur-Mérize	
Vernoil-le-Fourrier	Le Luart	
Villebernier	Mansigné	
Mayenne (53)	Neufchâtel-en-Saosnois	
Andouillé	Saint-Jean-d'Assé	
Bais	Saint-Mars-de-Locquenay	
Ballots	Saint-Mars-la-Brière	



CARTES

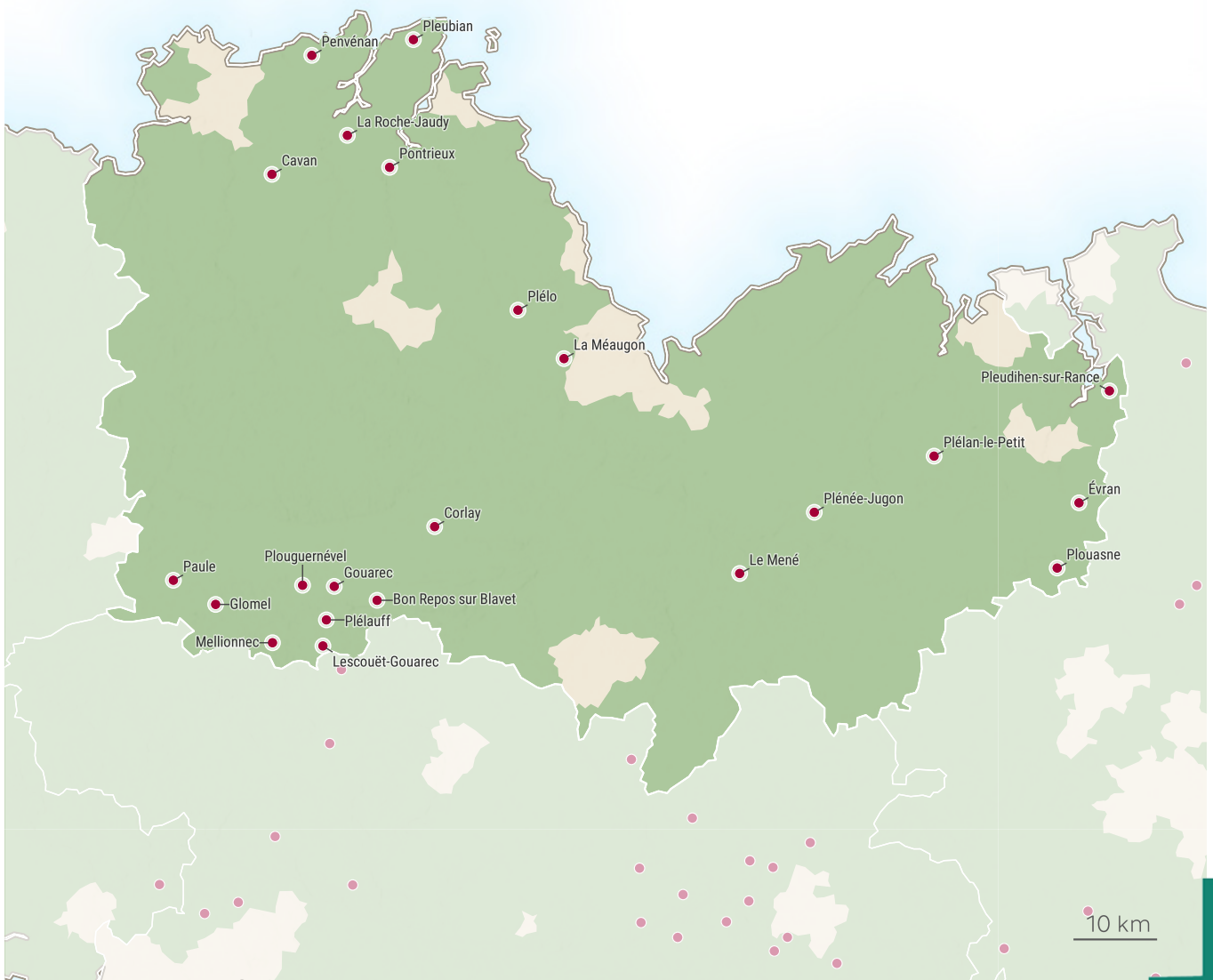
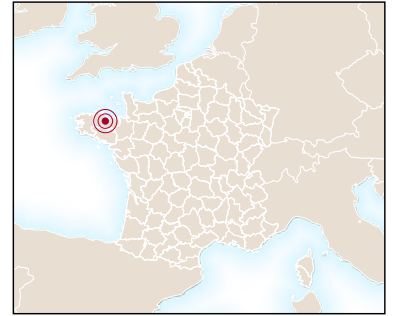
PAR DÉPARTEMENT



Côtes-d'Armor (22)

22 communes labellisées Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023

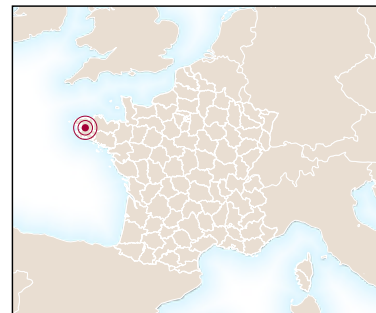


Répartition des communes selon la grille de densité

■ rurale ■ urbaine

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 ; INSEE, 2023 ; Grille communale de densité à 7 niveaux (la classe "urbaine" contient les niveaux 1 à 4 et la classe "rurale" contient les niveaux 5 à 7) • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

Finistère (29)



20 communes labellisées Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023



Répartition des communes selon la grille de densité

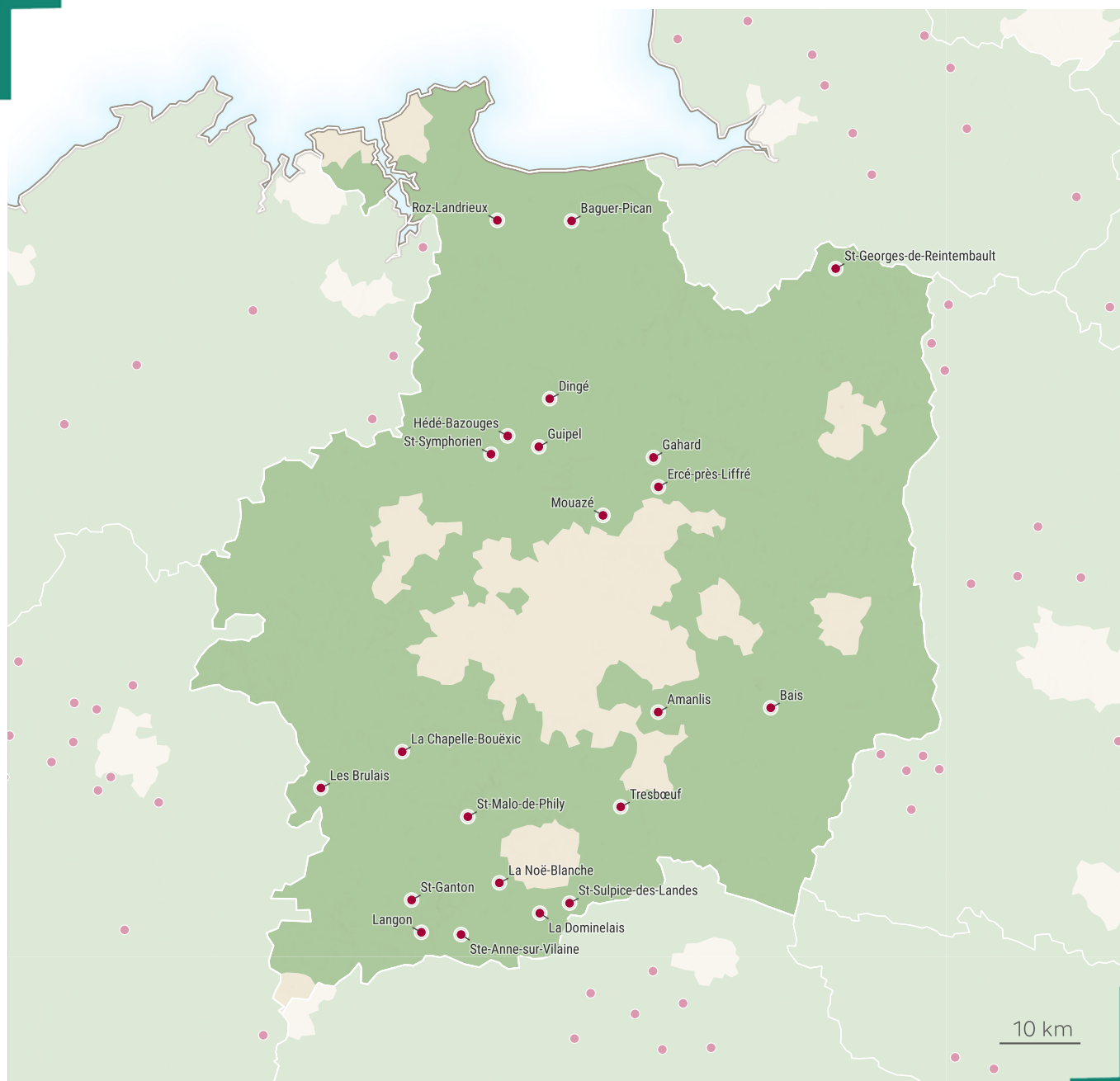
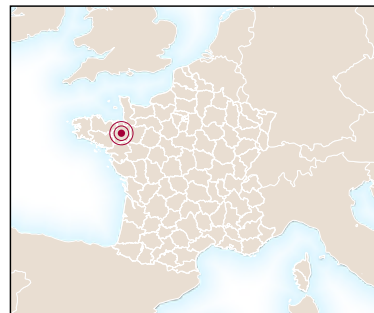
■ rurale ■ urbaine

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 ; INSEE, 2023 ; Grille communale de densité à 7 niveaux (la classe "urbaine" contient les niveaux 1 à 4 et la classe "rurale" contient les niveaux 5 à 7) • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

Ille-et-Vilaine (35)

22 communes labellisées Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023



Répartition des communes selon la grille de densité

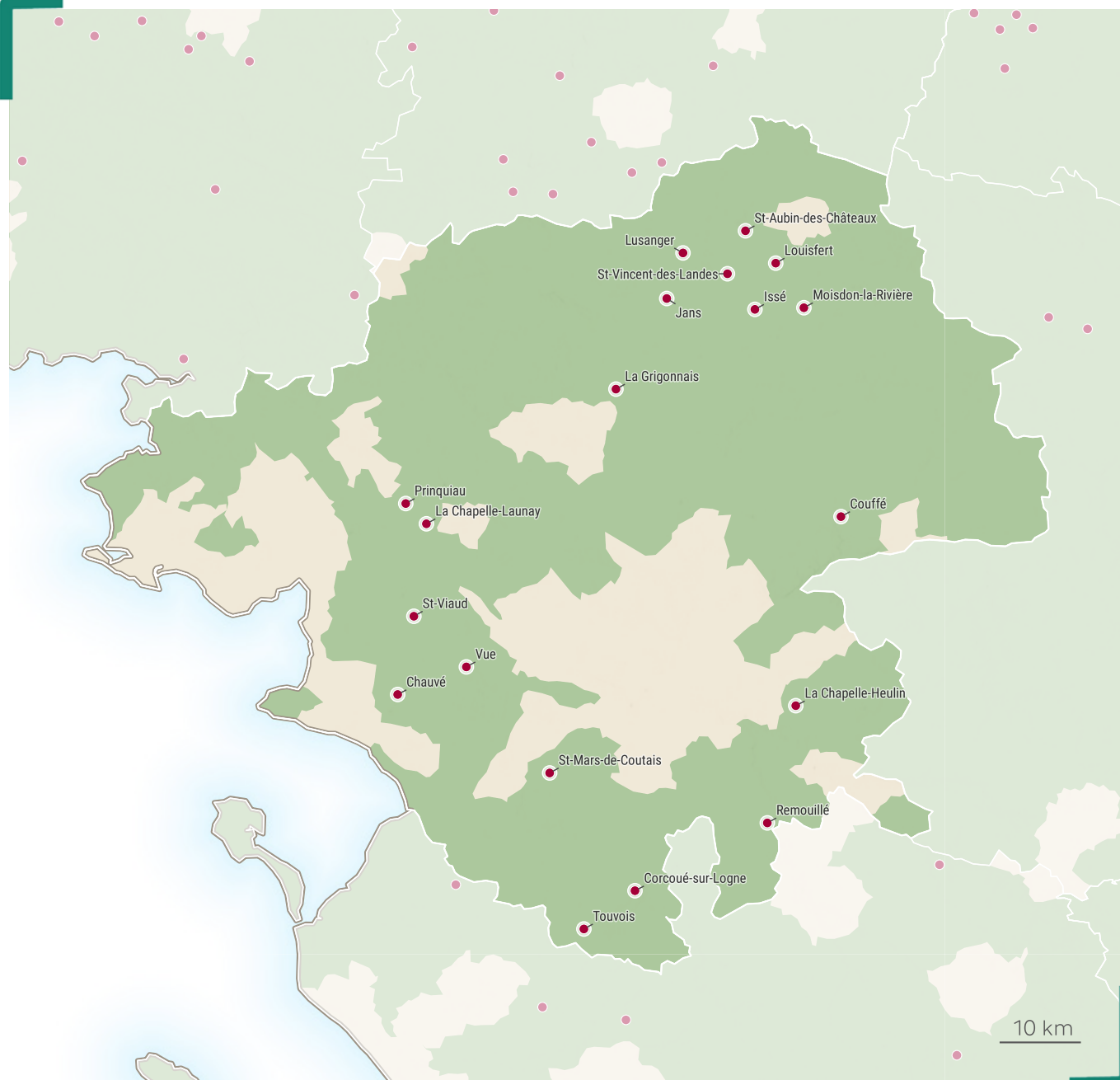
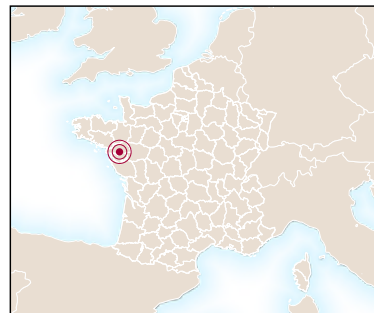
■ rurale ■ urbaine

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 ; INSEE, 2023 ; Grille communale de densité à 7 niveaux (la classe "urbaine" contient les niveaux 1 à 4 et la classe "rurale" contient les niveaux 5 à 7) • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

Loire-Atlantique (44)

19 communes labellisées Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023



Répartition des communes selon la grille de densité

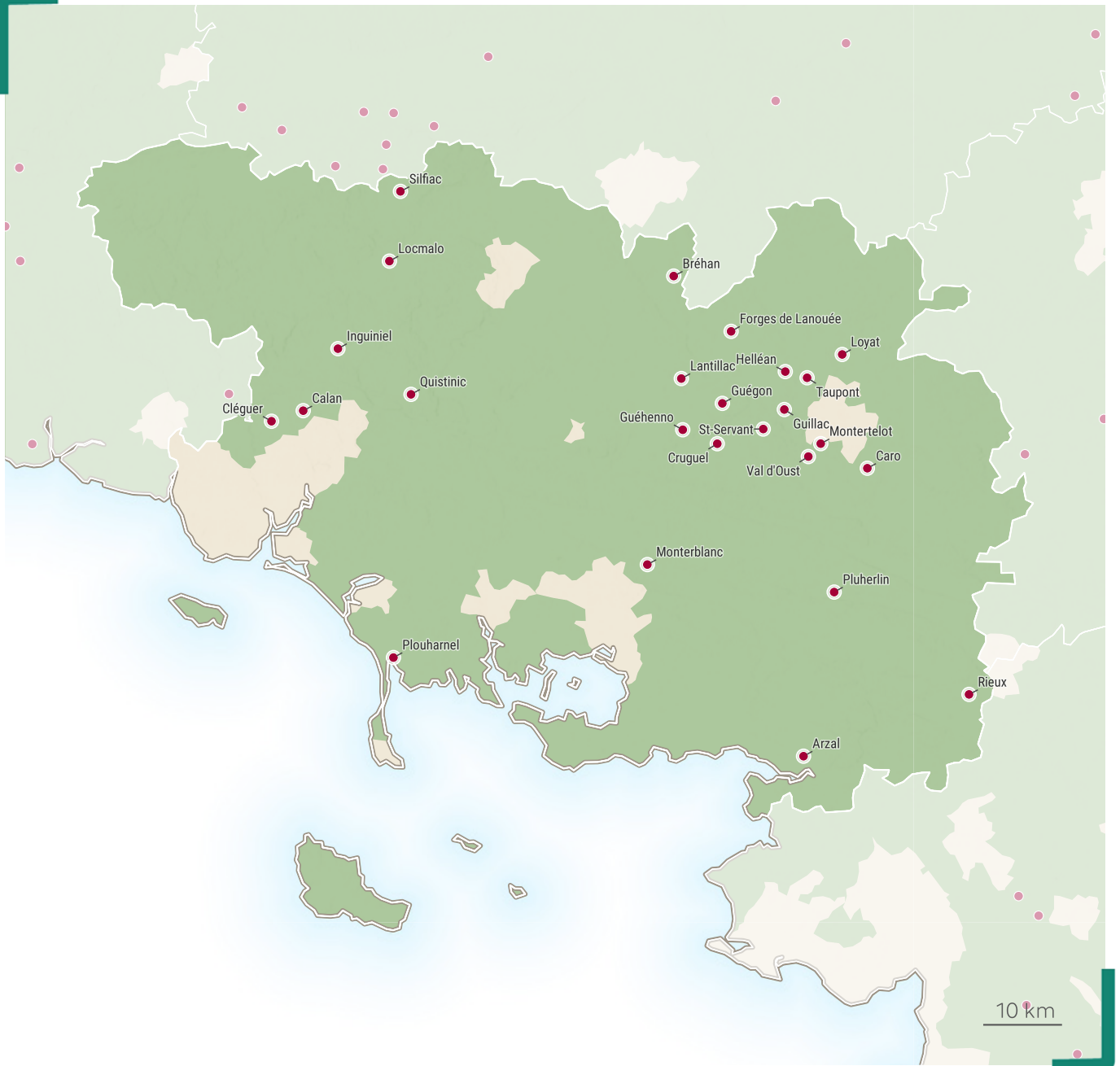
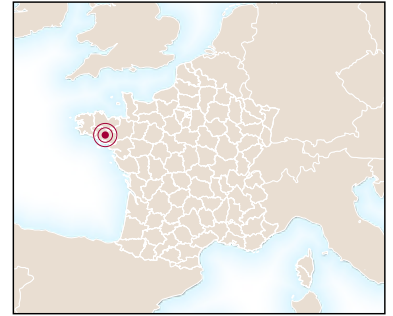
■ rurale ■ urbaine

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 ; INSEE, 2023 ; Grille communale de densité à 7 niveaux (la classe "urbaine" contient les niveaux 1 à 4 et la classe "rurale" contient les niveaux 5 à 7) • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

Morbihan (56)

25 communes labellisées Villages d'avenir

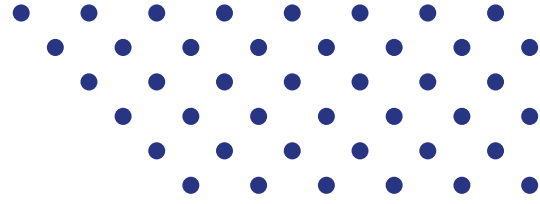
À date du 13 décembre 2023



Répartition des communes selon la grille de densité

■ rurale ■ urbaine

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 ; INSEE, 2023 ; Grille communale de densité à 7 niveaux (la classe "urbaine" contient les niveaux 1 à 4 et la classe "rurale" contient les niveaux 5 à 7) • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023



Villages d'avenir

1^{RE} VAGUE – LAURÉATS 2024

DOSSIER DE PRESSE - 21 DÉCEMBRE 2023

Contact presse :

Agence nationale de la cohésion des territoires :
relations.presse@anct.gouv.fr



Réalisation : Agence nationale de la cohésion des territoires - Crédit photos : Arnaud Bouissou/Terra - novembre 2023